



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 28/05/2021
N°1058

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France Relance : Bruno Le Maire et Olivia Grégoire présentent un premier bilan des mesures France Relance à destination des associations



Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance et Olivia Grégoire, secrétaire d'État en charge de l'Économie sociale, solidaire et responsable, présentent ce 28 mai 2021 un premier bilan des mesures ouvertes aux associations dans le cadre du plan France Relance.

Fondé sur la reconquête verte, territoriale et solidaire, le plan France Relance reflète pleinement les valeurs qui fondent le tissu associatif. Ce premier bilan a pour ambition de rappeler que les structures associatives employeuses, parties prenantes à part entière de notre économie, sont pleinement éligibles aux mesures de France Relance depuis octobre 2020.

Ces portraits de la Relance mettent en lumière la diversité des projets soutenus : au service de la lutte contre la pauvreté, le mal logement, la fracture numérique, ou au bénéfice de l'économie circulaire, de l'inclusion, de la jeunesse, des tiers-lieux ou encore d'une alimentation locale et durable.

L'investissement réalisé par l'État dans l'économie sociale et solidaire dont font partie les 159 000 associations employeuses, est historique. En effet, elles ont accès à plus de 3 milliards d'euros de crédits ouverts dans une quinzaine d'appels à projets ou d'appels à manifestation d'intérêt, auxquelles elles peuvent encore candidater.

Les associations sont également éligibles aux dispositifs créateurs d'emploi, notamment dans le cadre du plan 1jeune1solution. Ainsi, le dispositif des contrats Parcours Emploi Compétences (PEC) est abondé à hauteur de 80 000 contrats supplémentaires grâce à

France Relance. Ils permettent à un employeur du secteur non marchand de bénéficier d'une aide financière lorsqu'il recrute un jeune âgé de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé, jusqu'à 30 ans inclus, éloigné de l'emploi.

Pour Bruno Le Maire : « *Pour que la relance économique de notre pays soit un vrai succès, tous les acteurs locaux qui maillent le territoire doivent s'en saisir. C'est donc logiquement que le plan de relance s'adresse également aux associations. Grâce à France Relance, nous les aidons à développer leurs projets et leurs ambitions.* »

Pour Olivia Grégoire : « *Assurer la visibilité de France Relance auprès des associations est un enjeu économique et démocratique, un levier de réassurance et de confiance dans la proximité de l'action publique. Une action construite main dans la main avec le tissu associatif pour une relance au plus près de chacun des Français.* »

[Consulter le dossier de presse : France Relance : Coup de projecteur sur les dispositifs ouverts aux associations](#)

Contact presse :

01 53 18 45 40 – 06 78 19 75 06

presse.essr@cabinets.finances.gouv.fr